

VOL. XX--No 2

BULLETIN des RECHERCHES HISTORIQUES

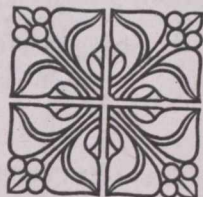
Publication Mensuelle
Février 1914

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

PIERRE-GEORGES ROY.

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR,

BEAUCEVILLE, Que.

RECHERCHES HISTORIQUES

— 000 —

Sommaire de la livraison de Fevrier

Inventaire des cartes et plans de l'île et de la ville de Montréal	E.-Z. MASSICOTTE
Verdun	BENJAMIN SULTE
Un monument à Louis Hébert	P. G. R.
Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France en 1682	REGIS ROY
Les prochains livres	P. G. R.
Ouvrages publiés par Jacques Crémazie	P. G. R.
Un Iroquois à Paris	BENJAMIN SULTE
Biographies canadiennes :	A.-E. JONES, S. J.
Pierre Audran	P. G. R.
M. de l'Etanduère	J. EDMOND ROY
Laurent Bermen	P. G. R.
Georges-Isidore Barthe	P. G. R.
Les ouvrages canadiens récents	X. X. X.
Questions	R. P. CHOLLENSÉ, S. J.
Catherine Tekahkouita, (la sainte sauvage)	

INFORMATIONS DIVERSES

Le Bulletin des Recherches Historiques, paraît dans le cours de chaque mois par livraison de 32 pages in-8 au moins.

Prix de l'abonnement : \$2.00

Prix du numero : - - 0.20

Pour les abonnements, publicité et autres renseignements s'adresser à l'administration, BEAUCEVILLE, Qué.

A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société PRUNEAU & KIROUAC

Libraire-Editeur, marchand d'Ornements d'Eglise, Articles de Fantaisie

60 RUE ST-JEAN, -

(Près de la Côte du Palais)

QUEBEC

TELEPHONE 1932.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XX

BEAUCEVILLE—FEVRIER 1914

No. 2

INVENTAIRE DES CARTES ET PLANS DE L'ILE ET DE LA VILLE DE MONTREAL

La quantité de cartes et de plans qui ont été faits de l'île et de la ville de Montréal, à diverses époques, étant fort considérable et croyant que les historiens et les archéologues accueilleraient favorablement une liste chronologique qui les renseignerait rapidement à ce sujet, nous avons pensé de publier ce petit travail.

Il ne comprend, bien entendu, que les plans complets de l'île et de la ville, le nombre des plans partiels étant si grand que leur énumération exigerait une volumineuse brochure.

Pour dresser la présente liste, nous avons consulté les ouvrages suivants : Dionne, *INVENTAIRE CHRONOLOGIQUE*, vol. IV ; Holmden, *CATALOGUE DES CARTES ET PLANS DES ARCHIVES FEDERALES* ; Gagnon, *ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE* ; puis, nous avons pris connaissance des collections de l'Hôtel de Ville, du Château de Ramezay et du Palais de Justice de Montréal ; enfin, nous avons puisé dans notre propre collection.

- No. 1 1611 Carte figurative du Saut Saint-Louis et d'une partie de la rive sud de l'île de Montréal... Dressée par Champlain. Morin, *Vieux Montréal*, pl. 1, 6x9.
- No. 2 1645 Montréal vu à vol d'oiseau de 1645 à 1650. Morin, *Vieux Montréal*, pl. 2, 20½x14.
- No. 3 1650 Montréal de 1650 à 1672. Morin, *Vieux Montréal*, pl. 3, 11x12.
- No. 4 1658 Carte historique de l'île de Montréal indiquant la posi-

- tion des forts, redoutes et chapelles de mission avec la date de leur construction de 1658 à 1758. Morin, Vieux Montréal, pl. 7. $6\frac{1}{2} \times 13$.
- No. 5 1665 Plan de Villemarie. Dans Jésuits Relations, Cleveland, T 50. Frontispice. 6×4 Dionne IV, no 65
- No. 6 1665 Plan du gouvernement de Montréal ou Villemarie. Dans Jésuits Relations etc. T. 67, p. 52 Dionne IV, No 66.
- No. 7 1672. Plan de Villemarie et des rues projetées pour l'embellissement de la haute ville. Gravée par Martin, $8\frac{1}{2} \times 12\frac{1}{2}$. Dans Faillon, III, 375. Dionne, IV No 57, donne à ce plan, la date de 1660. ce qui ne s'accorde ni avec le contexte, ni avec le procès verbal du bornage des rues qui fut fait en 1672. Voir aussi Morin, Vieux Montréal.
- No. 8 1672 Plan de Ville-Marie en 1672. Abbé Rousseau, Vie de Maisonneuve, p. 225, $5\frac{1}{2} \times 4$.
- No 9 1672 Plan of Villemarie shewing first streets laid out and projected new streets and churches, also the old chateau and Fort, $6\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ Sandham, Fortifications etc. Dionne, IV, no 103.
- No. 10 1673 Plan de Montréal de 1673 à 1687. Morin, Vieux Montréal, pl. 4. $9\frac{1}{4} \times 12\frac{1}{2}$.
- No. 11 1680 The first map of Montreal, from a photograph in the possession of Wm McLennan Esq. Semi Centennial.
- No. 12 1680 Plan de Villemarie dans l'Isle de Montréal. Copie aux archives du Parlement de Québec. Dionne IV, No. 115.
- No. 13 1685 Villemarie dans l'isle de Montréal envoyé par M. Denonville le 13 novembre 1685. $13 \times 9\frac{1}{2}$. Carte manuscrite en couleur. Dionne IV, No. 145 a.
- No. 14 1685 Plan de Villemarie. Faillon, Vie de Mlle LeBer, p. 102 $8\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2}$
- No 15 1686 Deshaies Map of the Island of Montreal and Vicinity Copy of A. L. Pinard deposited in the Parliament, Library Ottawa Girouard, Supplemt to Lake St Louis, p. 376.
Doit être un extrait du No. 17, ci-dessous.
- No. 16 1687 Plan de Montréal de 1687 à 1773. Morin, Vieux Montréal, pl. 5. $13 \times 18\frac{1}{2}$.
- No. 17 1687 Côtes du Canada. Cartes des côtes habitées du Canada par paroisses et par seigneuries. Signé : Deshaies, $45\frac{1}{2} \times 12$. Dionne IV, 149.

- No 18 1703 Carte du gouvernement de Montréal, $2\frac{3}{4} \times 5$ B. de la Potherie, Hist. de l'Amérique Sept. Dionne IV, No. 234.
- No. 19 1704. Plan de Villemarie dressé en 1704 par Levasseur de Néré. Dépôt des fortifications des colonies à Paris. No 468. Cité par Faillon 11, 25.
- No. 20 1717. Plan de la ville de Montréal en Canada. Nouvelle France dans l'Amérique Septentrionale. Fait à Montréal, ce 10 août 1717, par Chaussegros deLery, Ingénieur du Roy, $5 \times 8\frac{3}{4}$. Dionne IV, 260. Copie par P. I. Morin faite à Paris en janvier 1858, Suite, H des C. F. 11 88.
- No. 21 1720. Plan de Villemarie ou Montréal, au Canada. Deux feuilles de $19\frac{1}{4} \times 29\frac{1}{2}$ chacune. Dans Pinart, "Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux Etats-Unis et au Canada." Paris, 1896. Nos 5 et 6. Dionne, No 272.
- No. 22 1721 Carte de l'Île de Montréal indiquant la position de chaque fort, manoir, moulin, fortification, cours d'eau, etc. par M... Dionne IV, No 281.
- No. 23 1723 Plan de la ville de Montréal en Canada, à 46 d., 55 m. de latitude septentrionale. Paris, 1723. Par Moullart Sanson, G. O. D. R. avec Priv. Dédié à M. de Catalogne. 22×10 . Dionne IV. no 287. Aussi dans l'Opinion Publique.
- No 24 1724 Plan de Montréal de 1724 à 1760. Morin, Vieux Montréal, pl. 6. $12\frac{1}{4} \times 19\frac{1}{2}$.
- No. 25 1725 Plan de la ville de Montréal, en Canada. Par Moullard Sanson, dédié à Catalogne, Nouvelle édition. Dionne IV. no. 291. Aussi dans Morin, Vieux Montréal pl. 12, $8 \times 17\frac{3}{4}$.
- No. 26 1729 Plan de la ville de Montréal dans la Nouvelle-France fait à Montréal ce 21 août 1729 Chaussegros deLery Avec "Renvoy." $27 \times 19\frac{3}{4}$. Copie coloriée. Ottawa, Holmden, no 620.
- No. 27 1733. Carte d'une partie de l'Île de Montréal, depuis la pointe à Cardinal jusqu'au Courant Ste-Marie avec la ville de Montréal le canal commencé par MM. du Séminaire. Dionne IV, no 310.
- No. 28 1744 Carte de l'Isle de Montréal et de ses Environs Dressée sur les manuscrits du Depost des Cartes Plans et Journaux de la Marine par N. Bellin Ingénieur et Hidrographe. 1744 $12 \times 9\frac{1}{2}$. Bibliothèque Civique de Montréal. Dionne IV, No. 342, dit qu'elle est extraite de Charlevoix II, p. 227.
- No. 29 1750 Carte générale des paroisses (de l'île de Montréal et des

- environs). Vers 1750, Girouard, Supplmt to the Lake St-Louis p. 455.
- No. 30 1752 Plan de l'enceinte de la ville de Montreal et du profil de ses différentes fortifications. Dionne, IV No. 377.
- No. 31 1755 Plan de Ville Marie et de Cayenne, $7 \times 3\frac{1}{2}$. Dionne IV, No. 421.
- No 32 1758 Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada by Jeffreys London $13 \times 19\frac{1}{2}$. Jeffreys General Topography, 1768, no. 20. Dionne IV, no. 464.
- No 33 1758 Mêmes carte. Dans Jeffreys, Natural & Civil History of the French Domination, etc. London, 1760, p. 12 Dionne, IV, 465.
- No. 34 1758 Plan of the Town and Fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada, Montreal. Published by W. Greig and Engraved by P. Christie from a Plan Published by Thos. Jeffreys Geographer to His Royal Highness the Prince of Wales, Jan. 1758. Dans Bosworth, Hochelaga Depicta, p. 90.
- No. 35 1759 An accurate wholesheet plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie, in Canada; with an exact description of the same, the manner of the trading therein with the Indian natives and a general idea of the commerce carried on between France and Canada. $14\frac{1}{2} \times 9\frac{1}{2}$. Extraits de "The Universal Magazine" de nov. et déc. 1759, accompagnés de 14 pp. in 8 de texte descriptif. Gagnon, Essai de biblio. Can. no 4469 et Dionne, Inv. IV no 478.
- No. 36 1759 Tabula Cornea being a projection in plans of a map engraved on a powder horn in the possession of Fred W. Lucas. Reproduction fac-similaire d'une carte où l'on aperçoit Montréal, Trois Rivières, le fort Chambly, les forts George, Niagara. Dionne IV, no. 475.
- No. 37 1759 A new and correct map of Canada with a perspective view of the town of Montreal on the river St-Lawrence. R. Bennett sculp. $8 \times 9\frac{1}{2}$. Dans Grand Magazine, Londres. Dionne IV, no 476.
- No. 38 1759 Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie, in Canada. Engraved for the London magazine. Vers 1759. In folio. Gagnon Essai de biblio. No 4470.

- No 39. 1759. Plan of the town and fortification of Montreal or Villemarie, in Canada. Engraved for the London Magazine. Sandham Villemarie, 1870, p. 49 Dionne IV, no 477.
- No 40. Ibid. $6\frac{1}{2} \times 4$. Sandham, Fortif. Dionne IV, no 1040.
- No 41. Fortifications de Montreal 1760. D. Pomarede Sculp. $6 \times 8\frac{1}{2}$ ulte. His C.F. III. Dionne IV, no 521.
- No 42. 1760. Montréal from an old print, $4 \times 2\frac{1}{2}$. Sandham, Fortif. Dionne IV, no 1029.
- No 43 1760. A perspective view of Montreal in 1760. $9 \times 5\frac{3}{4}$. Hart, Fall of New France p. 147 Dionne IV, No. 1129.
- No. 44. 1760 Plan of the Town of Montreal at the date of the British occupation. N. M. Hinshelwood, Montreal and Vicinity. 1902' p. 20. $7 \times 4\frac{3}{4}$.
- No. 45 1760 Plan of the Town and Fortifications of Montreal, or Villemarie in Canada. Inset. View of the Montreal. Engraved for the London Magazine, 1760. Uncoloured print from Atlas F. $10 \times 7\frac{1}{4}$ Holnden, No. 623 and 4090.
- No. 46 1760 A Perspective view of the Town and Fortifications of Montreal, in Canada. Eng. for the Royal Magazine 1760. B Cole, Sculp. 9×6 . Gagnon, Essai de biblio. No 4545.
- No. 47 1761 Plan de Ville-Marie Fauxbourgs, Communautés, Paroisse et principales maisons en Canada, par Paul LaBrosse en 1761 ; avec la position des Camps des généraux Amherst et Murray. Manuscrit appartenant au Séminaire de Montréal d'après Dionne IV, no. 556. Excellente copie coloriée à la bibliothèque civique de Montréal, 60×96 .
- No. 48. 1761 Montréal en 1761. Plan de Paul Labrosse avec additions par E. Z. Massicotte archiviste. Dessin de C. E. Gosselin I. C. 60×96 et 30×48 .
- No. 49 1751 The Isle of Montreal as they have been survey'd by the French Engineers $9\frac{1}{2} \times 3$. London Magazine Janv. 1761. T. 30, p. 8. Dionne, IV no 547.
- No. 50 1761 Plan of Montreal, 3×6 . Dans Father Abraham's Almanach for 1761. Philadelphia. M. Dunlop, By Abraham Weatherwise gent. Dionne IV, no 548.
- No. 51 1762 An East View of Montreal, in Canada. Vue orientale de Montréal en Canada. Drawn on the spot by Thomas Patten. Engraved by P. Canot. Published according to act of Parliament nov. 11, 1762 by Thos. Jeffreys at Charing Cross, 20×14 . Gagnon,

- Essai de biblio. no 4544.
- No. 52. 1763. Plan of the town and fortifications of Montreal or Villemarie in Canada. Rocque set of plans etc. no 22. Dionne IV, no. 587.
- No. 53. 1763. A particular survey of the Isles of Montreal and a plan of Montreal or Villemarie. Partie de "A map of the Province of Quebec according to the Royal Proclamation of the 7th of October 1763 from the French Surveys connected with those made after the war by Captain Carver and other officers in His Majesty's service. Essai de biblio. no. 4417. Holmden, no 3883.
- No. 54. 1764. L'Isle de Montréal et ses environs. Inset. Plan de la ville de Montréal ou Villemarie $1\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}$ From Le Petit Atlas Maritime. Par le Sr Bellin Ingénieur de la Marine 1764, Holmden nos 736 et 4084.
- No. 55. L'Isle de Montréal et ses environs $5\frac{1}{2} \times 3\frac{3}{4}$. Dans Bellin I, no. 11. Dionne IV, no 597.
- No 56. 1768. A plan of the Town and Fortifications of Montreal, shewing the Land reserved for His Majesty's use within and without the same by I. Collins D.S. Genl June 24th 1768. Copied in the Engr. Drawing Room Quebec by W. Hall Lt. Roy. 1797. True copy from the Original in the Dominion Archives by Jos. Aubé, Ottawa 1910 $56 \times 20\frac{1}{2}$. Au Chateau de Ramesay.
- No 57. 1775. Plan of the town and fortifications of Montreal or Villemarie in Canada. Aitken Sc. $6\frac{1}{2} \times 9\frac{1}{2}$. Pennsylvania Magazine I. 491. Dionne IV, no 646.
- No 58. 1776. Karte von der inseln Montreal. Von N. Bellin, no 135, $8\frac{3}{4} \times 11\frac{1}{2}$. Dionne IV, no 664.
- No 59. 1776. A new may of the Province of Quebec according to the Royal Proclamation of the 7th of October 1763, from the french Surveys connected with these made after the war, by Captain Carver etc. with insets. Plan of Montreal or Villemarie London. Published by R. Sayer & J. Bennett.. From the American Atlas by Thomas Jeffreys, 1776, $28 \times 20\frac{1}{2}$ Holmden, no 816.
- No 60. 1776. Plan of Montreal or Villemarie. By J. Carver and others, $3\frac{1}{4} \times 6\frac{3}{4}$ Dans Faden N. A. Atlas 1767. Dionne IV, no 665.
- Mo 61. 1776. A particular Survey of the Isles of Montreal, by Captain Jonathan Carver and others $7\frac{1}{2} \times 7$. Dans Faden N. A. Atlas

1777. Dionne IV, No. 666.
- No. 62 1794 A new and Correct Map of the Province of Quebec with the Adjacent States and Provinces from the French Surveys. Connected with those made by Captain Carver and other officers .. London, Laurie and Whittle, 12 th. may 1794. Inset. Plan of Montreal or Ville Marie $27\frac{1}{4} \times 22$. Holmden, No. 851.
- No. 63 1796 Plan de la ville de Montréal par Louis Guy, arpenteur juré, 1796. Manuscrit conservé au Séminaire de Montréal. Dionne IV, No. 764
- No. 64 1801 Plan de la vill et cité de Montréal avec les projets d'accroissements, dans l'étendue qui lui a été fixée par Proclamation de Son Excellence, Alured Clarke, Ecr, alors Lieutenant-Gouverneur de cette province, fait etc. par Louis Charland...avec renvois montrant les noms des propriétaires des emplacements des Faubourgs et de la Pointe à Callière. Dionne IV, No. 7^o. Manuscrit déposé au Palais de Justice de Montréal, $44\frac{3}{4} \times 62$.
- No. 65 1801 Cité de Montréal autrefois Ville Marie Nouvelle France à Paris 1758. Note: Buildings marked are not in the original map, but are additions made up to 1801. Bishop & Co. $8\frac{3}{4} \times 5\frac{1}{2}$. Dans New Dominion Monthly, décembre 1867.
- No. 66 1802 Plan of the Town and Fortifications of Montreal Shewing the Reserves now proposed to be made for military purposes 1802. Also shewing the incroachments which have been made on the King's Ground as stated by John Collins Esqr. Deputy Surveyor General in 1768 and by Capt. Humfreys, Engr. 1799. Submitted by Gother Mann, Coll. commangd, R1 Engr, Québec 11 nov 1802. Holmden No. 628.
- No 67 1803 Plan des fortifications de la ville de Montréal, avec les Réserves intérieures et extérieures représentant les différentes empiétations faites sur les dites réserves ; fait par ordre et d'après les instructions de MM. les commissaires nommés en vertu etc par Louis Charland... Montréal, janvier 1802. Dionne I, no 784, dit que ce plan manuscrit est la propriété de la ville de Montréal. M. McLennan a écrit qu'il lui appartenait. Depuis, ce monsieur est décédé et ses héritiers croient que le plan est disparu. Il y en a une reproduction gravée dans le Board of Trade Semi-Centeunial Report et une photographie au château de Ramezay.
- No. 68 1803 View of Montreal in 1803 shewing the old walls on the

River Front. From a scarce print $6 \times 3\frac{1}{2}$. Sandham, Fortifications, 1874.
Dionne IV, no 1028.

No 69. 1813. Plan of Montreal with a map of the Island and adjoining country. T. Melish, del. H. S. Tanner, s. $7 \times 4\frac{1}{2}$. A Londres, War office, official documents relative to the operation of the British army, etc ; aussi dans melish military and topographical Atlas of the United States, Philadelphia. 1813, p. 20. Dionne IV no 804.

No. 70 Part of Lower Canada, including Montreal Island and Vicinity, shewing the Frontier Line. Received from captain George Wright. R. Engrs, 6th January 1814. 19×15 . Holmden no 632.

No. 71 1815 Part of Bouchette's map of the District of Quebec, with Insets of the city of Quebec and Town of Montreal. Dedicated to the Prince Regent. Engraved by Walker, London. Sheet 2 of Faden's Map of 1815 $52\frac{1}{2} \times 56$. Holmden, No. 855.

No. 72 1815 Town of Montreal with the Rocks, Shoals, Soundings etc. in the Harbour, Shewing also the Improvements, Projected Canal, Squares, etc. With references. Inset of Bouchette's map of 1815 $32\frac{1}{2} \times 16\frac{1}{4}$. Holmden, No. 634.

No. 73 1818 Town of Montreal, included within the Old line of Fortification which is now almost entirely annihilated. With memo and notes. Engrs Drawing room Quebec 12 Oct. 1818. E. W. Darnford, Lt. Col Commg. Rl. Engr 36×33 . Holmden. No. 641.

No. 74 1818. Town of Montreal included within the Old line of Fortifications, which is now almost entirely annihilated. 1818 With a memo. $42\frac{1}{2} \times 28$. Holmden, No 642.

No. 75 1823 A plan of the city of Montreal by C. Robinson, Surveyor, 1823. A Bourne lither. Dionne IV, no 834.

No. 76 1825 Map of the city and suburbs of Montreal exhibiting distinctly every property, public and private, the course of the Water works, the River Line in front of the City, and the Lachine canal from its Junction with the port to the distance of $1\frac{1}{2}$ mile above. Corrected from a new survey in 1825. By John Adams H. P. Royal Mil. Sur. et Draf. Engraved by D. Stout. New-York $73\frac{1}{2} \times 31$ Hôtel de Ville de Mont. et Dionne IV, no 839

No. 77 1830. City of Montreal, $9\frac{1}{4} \times 7\frac{3}{4}$. Dans Bouchette, British North America, London, 1832 p. 216. Dionne IV, no 855.

No. 78 1832. Plan of the city of Montreal taken from the mountain. Jos. Bouchette Junr. D. S. G. Delt. 15×7 . Dans Bouchette, Bri-

- tish Dominions, p. 214.
- No. 79 1833 Montréal et ses environs, Dans Talbot, Voyage en Canada. Ed. française. Dionne IV, no 876.
- No. 80 1834 Map of the city of Montreal exhibiting Public Property, manufactures, the limits of the City and its Environs, the Lachine Canal, the common etc. from recent Survey in 1834 by A. Jobin. A Bourne Lithr Dionne IV, no 879.
- No 81 1834 Carte de l'Ile de Montréal désignant les chemins Publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent ; le Canal Lachine, les différentes parties de l'Isle qui ne sont pas en état de culture etc Publiée à Montréal, 1834. A. Jobin. Lith de Bourne Archives du Palais de Justice de Mont. Dionne IV, no 880.
- No. 82 1835 Plan of the city of Montreal exhibiting the Public Buildings Water-Courses, common sewers and Water Pipes. From a survey made by the order of the mayor. Dionne IV, no 884.
- No. 83 1836 Plan of the Island of Montreal shewing the portion of the Canal required at St-Anne's Rapid in order to render the navigation by the Rideau complete..Holmden no 690.
- No. 84 1837 Sketch of the country around Montreal shewing the villages and military positions. London, Wyld Charing Cross East. Dec. 28, 1837, 32x20½ Gagnon, No 4431, Dionne IV No 889.
- No. 85 1839 Plan of the city of Montreal with the latest improvements 5½x3¾. Dans Bosworth Hochelaga Depicta. Dionne IV, No 918, donne la date de 1846 ? à ce plan.
- No. 86 1844 Plan of Montreal. Armour and Ramsay publishers, 10x19. Dionne IV, No 911.
- No. 87 1845 Armour and Ramsay's Map of Canada. Contient les plans des villes de Montréal etc. Gagnon, Essai, No 4416.

E.-Z. MASSICOTTE.

(La fin dans la prochaine livraison)

VERDUN

Le chemin qui part de la ville de Montréal et remonte le fleuve, non loin du rivage, nous amène à Verdun, une localité devenue ville en 1907. Continuant la route on arrive à la ville de Lachine, plus ancienne et plus grande.

Le nom de Verdun, appliqué au lieu en question, date de 1662, au moment de la construction d'un fort de pieux ou poste quelconque, pour la traite des fourrures probablement, d'après un plan de l'île de Montréal que possède le séminaire de Saint-Sulpice. C'est au même séminaire que l'on trouverait (si elle existe) l'explication du choix de ce terme, mais Verdun n'était pas nouveau comme nom de place puisque la Bourgogne, la Lorraine, la Gascogne avaient chacune sa ville appelée Verdun. De nos jours, il y a un autre Verdun dans le comté de Huron, côte sud-est du lac Huron.

En 1665, quelques colons demandaient des terres entre Villemarie et le Saut St-Louis, et la rivière Saint-Pierre. L'été de 1668, Charles d'Aillebousé ordonna d'ouvrir un chemin dans cette direction.

La Salle, cette année 1668, se faisait accorder un fief à la côte Saint-Sulpice et il y commença une maison, mais au bout de quatorze mois, il avait tout abandonné. Le lieu prit le nom de Lachine en mémoire du voyage manqué que La Salle avait entrepris, en 1669, pour se rendre en Chine par les grands lacs et la rivière Ohio. Verdun n'a jamais attiré l'attention de cet aventurier auquel des écrivains fautaisistes prêtent toutes sortes de fondations. Disons aussi qu'il était natif de Rouen et non pas d'un Verdun quelconque en France, comme on l'a imprimé étourdiment. Le Verdun qui nous occupe portait ce nom quelques années avant l'arrivée de La Salle dans la colonie.

Il a dû s'établir bientôt des colons sur le chemin mentionné plus haut, depuis Montréal ou Villemarie jusqu'à la Pointe St-Charles et même plus loin jusqu'à Verdun, mais il faudrait avoir les papiers de Saint-Sulpice pour s'en assurer.

Dans le volume des titres seigneuriaux publié en 1852 (page 257) par la législature de Québec on voit que, le 18 octobre 1672, l'intendant Talon signa la pièce suivante :

“Zacarie Dupuy, escuyer, major de Montréal, a cidevant obtenu du sieur Collier, procureur de messire Alexandre Le Rageois, sieur

de Bretonvilliers, supérieur du séminaire de St-Sulpice, seigneur de l'île de Montréal, une concession de huit arpents de front sur le fleuve St-Laurent, au bas des rapides St-Louis, avec le droit de pêche vis-à-vis... et vis-à-vis la dite concession, dans le fleuve, il se rencontre l'île au Héron, laquelle en fait presque deux à cause d'un petit chenal... accordons l'île au Héron, avec les petites îles adjacentes, et le droit de pêche... au dit Dupuy."

En 1674, Zacharie Dupuy, sieur de Verdun, major de l'île de Montréal, signe une requête du lieutenant-gouverneur Perrot, au sujet d'un sermon que l'abbé de Fénelon avait prononcé à Montréal et qui fit grand tapage dans le temps.

Le recensement nominal de 1681 donne à Verdun près de cinquante familles et rien à Lachine. Vérification faite, toutes ces familles appartiennent à Lachine de sorte qu'il n'en reste aucune pour Verdun. Les erreurs de ce genre ne sont pas rares et, naturellement, elles donnent lieu à des malentendus déplorables.

Cependant, il pouvait se trouver des colons à Verdun, et à Saint-Gabriel, et à la rivière Saint-Pierre. On les a sans doute versés dans Montréal sans plus de cérémonie. Quant à la desserte religieuse, s'il y en avait une, c'était par voie de mission, ces trois endroits relevaient de la paroisse-mère de Villemarie.

Le recensement de 1683 nous est donné par un chiffre, sans nom : "La Chine ou haut de l'île, 3 lieues sur 1 lieue : 314 âmes". Impossible de savoir ce qu'était Verdun comme population.

Gédéon de Catalogne, officier des troupes, dit que, en 1688, on forma un camp volant de deux cents hommes qui, sous les ordres de Subercase, alla camper à Verdun, distance de deux lieues de Montréal, pour être à portée de fournir du secours où il serait besoin contre les maraudes des Iroquois.

Le même auteur ajoute que, le 2 août 1689, lorsque sonna l'alarme du massacre de Lachine, M. de Gallifet commandait le camp de Verdun. Subercase était à la tête d'un autre détachement qui lui, aussi, prit part à la lutte. M. de Vaudreuil exerçait un autre commandement. Rendus à Lachine, on en vint aux gros mots. Les troupes retournèrent au camp de Verdun.

Cette affaire de Lachine a été racontée, mieux que personne, par le juge Désiré Girouard. Il dit : "La grande prairie du rapide offrait tous les avantages désirables pour un camp. Toute la côte occidentale

de l'île de Montréal était souvent indiquée sous le nom de Verdun. C'est à cet endroit que plusieurs familles de Lachine se réfugièrent après le massacre''.

M. Girouard met la population de Lachine à 320 personnes dont 24 périrent, hommes, femmes, enfants, et 42 furent capturées ou se perdirent dans ce massacre. A cette époque l'épouvante était telle que l'on parlait de 100, 200, 300 personnes tuées ou enlevées, mais la démonstration faite par M. Girouard donne la mesure de la vérité.

M. de Vaudreuil était le chef d'une compagnie de cent hommes, nouvellement organisée, qu'on appelait les mousquetaires et qui a dû passer et repasser par le camp de Verdun. Nous verrons plus loin pour quoi je mentionne ces militaires.

Sur un autre point et afin de prévenir une fausse supposition possible, il faut noter que la mère de M. de Vaudreuil portait le nom de Verdun, mais ce gentilhomme n'est venu au Canada qu'en 1686, c'est-à-dire vingt-quatre ans après l'adoption du nom de Verdun par le séminaire de St-Sulpice pour désigner le lieu situé sur le chemin de Lachine.

En 1700 fut commencé le canal dit de Lachine, qui épouse la rivière Saint-Pierre. Peut-être que la colonisation de Verdun s'en ressentit mais je n'en connais rien. En 1702, ce que l'on nommait le chemin de Lachine fut amélioré par le travail des soldats.

Dans son rapport de 1714, Gédéon de Catalogne se contente de dire que Verdun forme partie de la paroisse de Montréal. Par malheur, la carte qui accompagnait le rapport est perdue. Elle donnait la forme des terres avec le nom de chaque habitant.

L'arrêt de 1722 qui délimite les paroisses, porte que celle de Montréal comprend "la Pointe Saint-Charles et la côte des Argoulets, avec l'île aux Hérons située vis-à-vis la dite côte des Argoulets". Le nom de Verdun ne paraît pas.

Les argoulets, ce sont des arquebusiers, des mousquetaires, des fusiliers, des carabins, employés comme infanterie légère - précisément les hommes des camps volants de Verdun.

Dans un acte de 1830 M. l'abbé Joseph A. Richard, premier curé de Verdun, a vu "côte des argoulets ou Verdun."

Un ruisseau venant des terres du milieu de l'île, et passant derrière l'église actuelle de Verdun, à vingt arpents des limites de la paroisse de Montréal, s'appelait, il y a cent ans, "rivière des argoulets".

En 1841, M. Richard a lu sur un document : "côte de Verdun ou rivière Saint Pierre."

Au recensement de 1760, Verdun est toujours compris dans la paroisse de Montréal...et il y resta encore cent quarante ans.

La vente de la ferme Galt, divisée en lots à bâtir, commença un village, en 1896, et bientôt ce fut une bourgade avec dépendances, puis en 1899, on y comptait 111 familles ou 569 âmes, alors la paroisse fut établie. En 1907, Verdun est ville de par la loi.

Aujourd'hui on y compte deux milles familles, soit 12,000 âmes, avec une église de \$128,000 payée.

BENJAMIN SULTE

Un monument à Louis Hébert

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de lancer un appel en faveur de l'érection d'un monument à Louis Hébert.

Tous les patriotes canadiens applaudiront à l'idée d'élever un monument à Louis Hébert, le premier HABITANT canadien, le premier cultivateur de la province de Québec.

L'ACTION SOCIALE, de Québec, dit avec raison qu'un monument à Hébert sera plus qu'un hommage mérité à celui qui a déjà la seule récompense que sa vertu ait ambitionné : il sera une leçon et un encouragement.

"Il sera une leçon pour les jeunes générations que tant de séductions trompeuses attirent hors des campagnes, où l'on ne s'occupe pas assez de les retenir, où l'on ferme trop souvent devant eux le champ de la colonisation qui tenterait alors leurs généreuses ambitions.

"Il sera un encouragement à ceux qui labourent, sèment et récoltent, à ceux qui ne soupçonnent pas assez la grandeur et le mérite de leur travail, à ceux qui se sentent trop souvent méprisés et exploités, à ceux que l'on flatte et exalte en temps d'élections, et dont on ne se souvient ensuite que dans la mesure où l'on prévoit en avoir besoin."

Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de la Barre, gouverneur de la Nouvelle-France en 1682

On s'étonnerait tout d'abord, mais aussi l'on s'indignerait bien vite, si de nos jours l'autorité souveraine nous donnait un gouverneur général du calibre d'Antoine LeFebvre, sieur de la Barre. Il est vrai qu'en 1682 le peuple n'aurait osé protester hautement contre le geste royal qui mettait à la tête de la colonie un officier aussi incapable et aussi peu désirable que le personnage précité.

Celui qui a étudié avec un peu d'attention l'histoire de notre pays, n'a pas manqué d'observer que nos gouverneurs et nos intendants dans leurs dissensions, leurs querelles et leurs luttes intestines et incessantes n'étaient relevés de charge qu'après des admonitions réitérées de France. C'est que ces messieurs comptaient dans la mère-patrie de puissantes relations et entendaient se conduire presque à leur guise au Canada, et c'est bien ce qui explique aussi que nous ayions eu des gouverneurs et des intendants qui ont plutôt nui au progrès de la Nouvelle-France, et dont on pourrait dire que le seul souci sur la terre d'Amérique fut de regarnir une fortune épuisée ou un désir ardent d'augmenter d'autres richesses. La chose est très notoire en ce qui concerne Bégon, De la Barre, De la Jonquière, Bigot, etc.

Tous nos historiens ont dit d'Antoine LeFebvre de la Barre, qu'il "était vieux et infirme, mais qu'il avait été excellent marin, s'étant distingué par de glorieux faits d'armes contre les Anglais dans l'archipel du Mexique."

M. de la Barre au moment de son passage au Canada comptait juste douze lustres. Quant à INFIRME, quoique ce soit l'expression employée dans la lettre royale rappelant en France le fonctionnaire incompetent, ce devrait être plutôt pour adoucir l'amertume de cette rentrée. Puis, en fait de "excellent marin aux glorieux faits d'armes dans la mer des Antilles", s'il faut ajouter foi aux paroles d'un contemporain important, notre de la Barre n'a jamais été un foudre de guerre, voire un brave ; d'ailleurs, qu'a-t-il accompli chez nous ? S'il faut juger de son intrépidité et de son habileté administrative par ce qu'il a déployé dans son entreprise contre les Iroquois, nous aurons sa mesure.

M. J.-Edmond Roy, dans LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, volume II, page 83, nous fournit une généalogie très intéressante de la famille de la Barre ; cependant, certaines choses y sont légèrement inexactes.

“M. Antoine LeFebvre, sieur de la Barre”, y est-il rapporté, “conseiller au Parlement, fut prévôt des marchands de Paris, et eut d’un premier lit : Antoine, sieur de la Barre, qui fut gouverneur du Canada” et d’un second mariage il y a encore un “Antoine, gouverneur de la Guyane, etc.” Mais cet Antoine gouverneur du Canada et l’autre qui fut gouverneur de la Guyane, c’est le même homme !

De plus, à l’égard du troisième enfant de cette supposée seconde union : “Jeanne LeFebvre (sœur du gouverneur de la Guyane et fille de Jeanne Hureau)” nous relevons, d’après cette généalogie, qu’elle fut femme d’Antoine LeFebvre, seigneur d’Ormesson, le 20 décembre 1682. Cependant, cette Jeanne est la fille de notre gouverneur et de Marie Mandat ; à la date sus-nommée, elle épousa son cousin : Antoine-François-de-Paule LeFebvre, seigneur du Cherré et d’Ormesson, en Brie. (1)

La généalogie reproduite dans le BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES indique que des messieurs LeFebvre ne se sont pas gênés pour produire de faux titres afin de prouver noblesse en des circonstances particulières, ce qui, selon nous, peut expliquer la mauvaise rédaction de leur lignée.

Joseph-Antoine LeFebvre de la Barre est né en 1622 (2). Il fut reçu conseiller au Parlement le 3 janvier 1645. Cinq ans plus tard il eut l’office de maître des requêtes. On sait que les maîtres des requêtes avaient une juridiction spéciale et sans appel sur tous les officiers de la maison du roi. C’est ce qu’on appelait “les requêtes de l’hôtel”. Le siège de cette juridiction était au For-l’Evêque, près de St-Germain l’Auxerrois. (3)

M. de la Barre eut l’intendance de Paris durant la guerre civile, puis de Grenoble, et enfin depuis mai 1659 à novembre 1661, de Moulins et de Riom.

En octobre 1659, à peine six mois après l’installation de l’intendant

(1) Annuaire de la noblesse, article Ormesson.

(2) COLBERT par Clément, vol I, p 227.

(3) COLBERT par Clément ; ETAT DE LA FRANCE EN 1658. La généalogie DU BULLETIN ne pourvoit de la Barre de la charge de maître des requêtes qu’en 1653.

à Riom, voici ce que Colbert, en tournée d'inspection, mande à Mazarin :

“De Entrains sur-Nohains,

“16 octobre, 1659.

“Je suis à présent dans la visite du duché de Nivernais... M. de la Barre, intendant, n'est point un instrument propre pour m'en servir comme il est nécessaire, pouvant assurer Votre Eminence que jamais homme n'a été tant haï des peuples et n'a donné aux peuples tant de véritables raisons de le haïr que celui-là, par une conduite tout à fait abandonnée.... Il faut commencer par leur ôter cet intendant et leur donner un plus homme de bien que lui.”

A quoi Mazarin répond :

“J'ai déjà écrit à M. Le Tellier (ministre de la guerre) “de prendre au mot M. de la Barre s'il est vrai qu'il ait demandé son congé Et si cela n'est pas, en arrivant à Toulouse, je verrai ce qui se pourra faire, car je juge absolument nécessaire qu'il soit changé ; et ce n'est pas de cette heure que j'ai eu cette pensée, n'en ayant pas entendu bien parler en aucun temps.”

Avec ces deux éminents personnages en opposition, de la Barre ne pouvait garder longtemps son intendance ; ce que voyant, en 1662, il opte pour la marine et devient, l'année d'ensuite, capitaine de vaisseau.

En 1663 se forma une compagnie pour la colonisation de la Guyane ; Colbert favorisa l'entreprise et accorda deux vaisseaux du roi pour le transport des colons et des soldats. Comment se fait-il que LeFebvre obtint la direction de cette affaire ? Son influence de famille, probablement, intervint favorablement. Les bâtiments français ne pûrent mettre à la voile qu'en 1664. M. de la Barre prit passage sur le BRÈZE, commandé par le capitaine Job Forant (père du gouverneur de l'Île Royale). La petite escadre, composée des vaisseaux du roi et de ceux de la compagnie de Cayenne figurait ainsi : le BRÈZE, L'AIGLE D'OR capitaine, M. de Villepars ; le ST SEBASTIEN, capitaine, M. de Pardejeu ; la STE ANNE, capitaine M. de Belle-Isle ; enfin les flutes : LA JUSTICE, la PAIX et le JARDIN de HOLLANDE.

M. de Terron, intéressé dans l'entreprise, écrivait à Colbert : — “Vous savez que nous avons embarqué sur les vaisseaux du roi et les nôtres, (ceux de la compagnie) sans compter les équipages des vaisseaux six-cent-cinquante personnes, tous bien sains, savoir : cent-cinquante soldats ou officiers, etc.

“M. de la Barre ne m'a pas paru fort propre pour commander à d'autres hommes, et c'est assurément de son côté ce qu'il y a le plus à

craindre, mais avec les précautions que l'on a prises par le moyen de M. de Tracy, j'espère que quelque chose qui puisse arriver par la faute du sieur de la Barre l'on aura le temps d'y remédier. Pour moi je ne me croirai jamais en sûreté que quand le pays où nous serons établi sera commandé par un homme choisi et donné par le roi. (De Brouage, 16 mars, 1664.) (1)

Voilà donc trois expressions distinctement défavorables à notre homme ! Et c'est formel, catégorique !... Nous en verrons d'autres, hélas ! avant que de la Barre reçoive sa commission de gouverneur du Canada.

La flotte toucha à Fochal, Madère, le 20 mars, dix-huit jours après son départ de France ; elle en repartit le lendemain, suivant une lettre du chef de l'expédition qui signait : "Le Febure de la Barre.

A ses heures, M. de la Barre taillait la plume. Revenu momentanément en France en 1665, il publia "une description de la France équinoxiale, cidevant appelée Guyane". C'était sans doute pour se faire valoir ; il y réussit, car il fut nommé gouverneur-général de Cayenne et lieutenant-général en 1667.

Les Anglais vinrent bloquer l'île de St-Christophe (1667) dont M. le chevalier d' St Laurent était gouverneur. M. de la Barre ayant appris qu'ils y étaient depuis six semaines et que M. de St-Laurent n'en pouvait plus, fit voile vers cette île avec une flotte de quatorze navires et de deux brûlots. Parmi ces vaisseaux quelques-uns étaient Hollandais et sous le commandement d'un brave homme nommé Abraham Cryussen, qui montait le ZELANDIA, et conduisait la seconde escadre. M. de la Barre rencontra la flotte anglaise forte de dix-sept vaisseaux, non loin de St-Christophe.

"Il avait l'avantage du vent et pouvait en profiter pour couper la ligne anglaise. Si la prudence et le courage de notre amiral avaient secondé notre fortune nous ne pouvions manquer de battre les Anglais," dit M. Closdoré, gouverneur de la Martinique, qui assistait à l'affaire sur la JUSTICE. Il ajoute dans son factum contre M. de la Barre : "Mais le canon des ennemis étonna si fort M. de la Barre, qui sans prendre conseil, et même sans en donner à la flotte, changea l'ordre du combat. Les Flamands (Hollandais) qui composaient la seconde escadre, honteux d'une si mauvaise conduite portèrent à toute voile sur les ennemis ; ils furent près d'aborder l'amiral Anglais, mais l'amiral Hollandais empêché par un brûlot ennemi pris le dessous de l'amiral",

(1) A. Jal, DUQUESNE ET LA MARINE DU XVII^e SIÈCLE, vol I, p 329.

(tomba sous le vent). "Le cœur manqua aussitôt à M. de la Barre, qui sans vouloir opiniâtrer le combat, fit vent arrière vers St Christophe".

L'accusation est grave, et quand on la voit produite dans un mémoire sur procès on peut la croire exagérée, mais tous les termes en sont confirmés par le rapport que M. Abraham Cryussen adressa aux Etats Généraux, et dont la traduction est aux Archives de la Marine à Paris.

L'auteur de ce rapport le termine en disant : "Nous aurions sans doute pris l'amiral Anglais si les Français nous avaient suivis. Les Français faisaient vent en poupe, tellement, qu'il m'a fallu les suivre pour demander à M. de la Barre, quelle raison il avait de fuir, puisque par la grâce de Dieu nous avons mis déjà nos ennemis en si étrange état qu'ils se précipitaient pour gagner le rivage. M. de la Barre fit beaucoup d'excuses sur ce que les capitaines ne se défendaient pas comme il fallait et aussi sur ce que son vaisseau n'était pas bon de voile (1)

Graincourt dans ses "Hommes illustres de la Marine Française" dont le ton est tout à la louange, a joliment coloré ce combat de St-Christophe, mais le ministre qui savait à quoi s'en tenir là dessus envoya M. Jean Charles de Baas succéder à M. de la Barre, l'année suivante.

En 1672, et quatre ans plus tard, j'ai retrouvé notre futur gouverneur du Canada, dans la marine. Il n'y fit rien de brillant.

En mai 1682, de la Barre vient remplacer Frontenac. Il nous restera trois années seulement ; c'est bien trois années de trop.

Est il besoin de passer en revue l'administration de cet homme au Canada ? Qui ne sait que de la Barre s'est surtout occupé de faire la traite pour son compte, non seulement avec les sauvages, mais avec les Anglais ? Il est rapporté qu'il recevait au château St-Louis des Anglais et des Hollandais qui lui servaient d'agents à New-York

Doit-on parler de sa campagne décisive contre les redoutables Iroquois ? Comment il met en marche sa petite armée qui prend deux semaines pour se rendre de Montréal au fort Frontenac, perd trois semaines sous les murs de ce fort, ce pendant que la maladie lui enlève nombre de soldats ; et sa traversée à Oswego, où il séjourne aussi quelque temps. Ne sait-on pas que finalement cette affaire opéra plutôt à l'avantage du peau rouge Onontagué, La GRANDE GURULE, qui hautainement fièrement, échange le calumet de la paix avec le gouverneur car il sait que cet Ononthio est faible, indécis et peu brave.

(1) A. Jal. DUQUESNE ET LA MARINE DU XVII^e SIÈCLE, vol I, p.

Laffilard, dans ses *ÉTATS DES SERVICES DES OFFICIERS MILITAIRES DE LA MARINE*, fait trépasser Antoine de la Barre au 3 septembre 1690. Il lui donne généreusement deux ans de plus de vie que la Parque cruelle

La généalogie rapportée dans le *BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES* place le décès de M. de la Barre en mai 1688. M. Clément, dans sa collection de lettres de Colbert, précise au 4 mai (1). De la Barre fut inhumé à St-Gervais. Marie Mandat qu'il avait épousée le 20 septembre 1645, rendit l'âme en décembre 1689.

A sa mort, notre ci-devant gouverneur laissait quarante mille livres de rente que son fils s'empressa de dissiper. Ses descendants, personnages peu intéressants, finirent malheureusement.

Les protecteurs de LeFebvre de la Barre furent les Voyer d'Argenson, les Pontchartrain et les d'Aguesseau, amis et parents de la famille dont les différents rameaux étaient De la Barré de Caumartin d'Ormesson, etc.

Armes : D'Azur au chevron d'or, surmonté d'une tour d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'une ancolie d'or.

REGIS ROY

Les prochains livres

M. Arthur Saint-Pierre, de Montréal, bien connu de tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales dans notre pays, publiera dans quelques semaines, sous le titre *QUESTIONS ET ŒUVRES SOCIALES DE CHEZ NOUS* un livre dont Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a bien voulu écrire la préface.

.

Henri d'Arles travaille en ce moment à une traduction française, avec annotations, de l'ouvrage de feu Edouard Richard, *ACADIA*.

.

Pour paraître prochainement : *LA FILLE DU BRIGAND*, de E. L'Écuyer. Ce roman fut publié dans le *MÉNESTREL*, de Québec, en 1844. La ville de Québec est le théâtre où se jouent toutes les scènes de ce roman.

.

L'imprimerie Bilodeau limitée, de Montréal, réédite le récit de A.-N. Montpetit : *QUAND LES POULES AURONT DES DENTS*. Ce petit volume sera livré au public en mars.

(1) COLBERT par Clément, vol I, p, 227.

Ouvrages publiés par Jacques Crémazie

Les lois criminelles anglaises, traduites et compilées de Blackstone, Chitty, Russell et autres criminalistes anglais, et telles que suivies en Canada : arrangées suivant les dispositions introduites dans le Code Criminel de cette province par les statuts provinciaux 4 et 5. Victoria, chap. 24, 25, 26 et 27. Comprenant aussi un précis des statuts pénaux de la ci-devant province du Bas-Canada. Ouvrage divisé en quatre parties, par Jacques Crémazie, avocat, de Québec. A Québec, imprimerie de Fréchette & C^e, rue Lamontagne, no 13—1842. XX—591 pp. in---8.

Manuel des notions utiles sur les droits politiques, le droit civil, la loi criminelle et municipale, les lois rurales, etc, par Jacques Crémazie, avocat, commissaire des Ecoles Catholiques de la cité de Québec. A l'usage des écoles, des maisons d'éducation, etc. Enregistré conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année 1852, par J. et O. Crémazie, dans le Bureau du régistrateur de la province du Canada. Québec, chez J. & O. Crémazie, libraires-éditeurs, rue de la Fabrique, no 12—1852. VIII---279 pp. in---8.

Notions élémentaires de cosmographie et de météorologie accompagnées de leçons sur l'usage des globes. Québec---1857. 71 pp. in---8

Un Iroquois à Paris

Dans le JOURNAL du comte Rodolph Apponyi qui vient de paraître on lit, à la date du 21 mars 1826 :

“Il y a maintenant ici (à Paris) un chef Iroquois qui est venu de son pays voir la France, mais il se trouve à sec pour retourner chez lui. Ne sachant comment faire, il a prié le roi de France de lui donner l'argent qui lui est nécessaire et deux tableaux pour l'église qu'il a fait construire chez lui.”

Cela manque par le détail. En tous cas, cet Iroquois était catholique et de langue française, évidemment—alors il venait de Caughnawaga.

BENJAMIN SULTE

Biographies Canadiennes

Pierre Audran.--Pierre Audran, né le 22 octobre 1721, entra dans la compagnie de Jésus le 14 octobre 1737. Il était de la province de Toulouse.

Arrivé au Canada en 1752, il fut envoyé à Bécancour comme missionnaire des Abénaquis et il y resta jusqu'à son retour en France. Il fit publiquement la profession des quatre vœux le 2 février 1755, dans l'église de la mission de Saint-François-du-Lac, entre les mains du Père Joseph Aubéry.

En 1756, il était à Bécancour, d'après des données tirées des archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Père Audran signa une fois sur les registres de Saint-François-du-Lac dans le cours de 1757.

Dans le catalogue EXEUNTE ANNO 1760, nous trouvons : "P. Audran ediit in suam Provinciam Tolosanam."

A. E. JONES, S. J.

M. de l'Etanduère.--Henri-François Des Herbiers, marquis de l'Etanduère, dont il est si souvent question dans la correspondance de nos gouverneurs dans les derniers vingt-cinq ans de la domination française au Canada, était né à Angers en 1682, d'une ancienne famille du Poitou. Il était fils d'un capitaine de vaisseau.

Il fut fait garde-marine le 8 juillet 1697, enseigne de vaisseau le 1er janvier 1703, lieutenant de vaisseau le 1er novembre 1705, capitaine de vaisseau le 17 mars 1727 et chef d'escadre le 1er janvier 1745.

Le marquis de l'Etanduère mourut le 26 mars 1750.

Laurent Bermen.--Il fut le premier à prendre la qualité de notaire royal en la Nouvelle-France. Il pratiqua à Québec de 1647 à 1649.

On a écrit tour à tour Bermant, Berment, Berman. La véritable orthographe est Bermen.

Le notaire Laurent Bermen a été confondu avec Claude Bermen, sieur de la Martinière, qui fut plus tard juge, conseiller, lieutenant-général civil et criminel, et épousa la veuve de Jean de Lauzon, grand sénéchal. Claude de Bermen, né en 1638, ne pouvait évidemment exer-

cer comme notaire en 1647, alors qu'il n'avait que neuf ans. A moins d'être un Pic de la Mirandole, le tabellionage n'admet pas de ces prodiges enfantins. Après deux-cent-quarante-deux ans de confusion, il est bien juste de rendre au vrai Bermen sa personnalité et de le rétablir dans toute sa gloire notariale. Le greffe de Laurent Bermen comprend 41 actes : 1 en 1647 ; 7 en 1648 ; 33 en 1649. Le dernier acte de lui est du 27 octobre 1649. En cette année, il signa une concession de Montmagny, au nom de Lauzon, en faveur de François Miville, à côté de Pierre Miville, dans la seigneurie de Lauzon. Ce sont ces deux frères Miville qui, originaires de la république helvétique, tentèrent plus tard d'établir un canton de Suisses Fribourgeois, là où se trouve aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière.

J.-EDMOND ROY

GEORGES-ISIDORE BARTHE

GEORGES-ISIDORE BARTHE.--Né à Restigouche, Baie des Chaleurs, le 16 novembre 1834, M. Barthe reçut son instruction au collège de Nicolet. Admis au barreau, il ne tarda pas à jouer un rôle important dans la politique canadienne. En 1856, il fondait le journal le *BAS-CANADA* à Trois-Rivières. Cette feuille vécut un peu plus de sept mois. L'année suivante, il se transportait à Sorel et fondait la *GAZETTE DE SOREL* qui devait vivre jusqu'en 1882. M. Barthe représenta le comté de Richelieu à Ottawa de 1874 à 1878. En 1884, M. Barthe ressuscitait à Trois-Rivières l'*ÈRE NOUVELLE*, fondée dans la même ville en 1852 et qui y avait paru pendant quatorze ans. Sous le gouvernement Mercier, M. Barthe fut nommé magistrat de district à Trois-Rivières. A l'arrivée des conservateurs au pouvoir, il fut destitué. M. Barthe revint alors au journalisme et fonda à Trois-Rivières l'*INDÉPENDANCE CANADIENNE*, dont le premier numéro parut le 1er octobre 1894. Ce journal vécut huit mois.

En 1897, M. Barthe acceptait la charge de traducteur français à la Chambre des Communes, à Ottawa. C'est là qu'il est mort le 11 août 1900.

Il était le frère de Joseph-Guillaume Barthe, l'auteur du *CANADA RECONQUIS PAR LA FRANCE*.

M. Barthe avait publié à Sorel, en 1896, un roman, *DRAMES DE LA VIE RÉELLE*, qui eut une certaine vogue.

Les ouvrages canadiens récents

R. P. Laveille, LE P. DE SMET (1801-1873). Deuxième édition. ---Lille, Société Saint-Augustin, rue de Metz, 41—1913.

MM. Chittenden et Richardson avaient déjà publié à New-York, en 1905, la Vie et les Voyages du Père de Smet. L'ouvrage du Père Laveille est la première Vie en langue française du grand missionnaire de Smet. Le public a très favorablement accueilli cet ouvrage puisqu'il a eu deux éditions en moins d'un an.

Le Père Laveille a consacré tout un chapitre de son livre aux rapports du Père de Smet avec nos missionnaires canadiens, MM. les abbés Blanchet et Demers, plus tard évêques, qui exerçaient leur apostolat dans l'Orégon.

Quand le Père de Smet rencontra M. l'abbé Demers pour la première fois il se jeta à ses pieds pour en recevoir sa bénédiction. De son côté, M. Blanchet n'eut pas plutôt aperçu le Père de Smet, que lui aussi tomba à genoux, sollicitant la même faveur.

L'abbé Azarie Couillard Després, LOUIS HÉBERT, PREMIER COLON CANADIEN ET SA FAMILLE—Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer & Cie, Lille, Paris, Bruges—1913.

L'abbé Couillard Després, un descendant de Louis Hébert, a longuement étudié l'époque de nos origines. En 1907, il publiait L'HISTOIRE DE LA PREMIÈRE FAMILLE FRANÇAISE AU CANADA. Le présent ouvrage est une nouvelle édition publiée aux ateliers de la maison Desclée, à Lille.

M. l'abbé Couillard Després nous raconte la carrière du courageux colon Hébert, type du pionnier-apôtre et de l'habitant vrai qui s'identifie avec la terre féconde, qui s'y attache par ses travaux et qui y trouve sa vie, sa richesse et son bonheur.

L'ouvrage se divise en deux parties. La première s'étend de 1604 à 1607 et renferme l'histoire des travaux de Louis Hébert, en Acadie d'abord, de 1604 à 1607, et puis, de 1617 à 1627, à Québec, où il était venu s'établir sur le conseil de son ami Champlain. Hébert meurt en 1627. Son gendre, Guillaume Couillard, devient alors le chef de la famille. Dans la seconde partie du livre de M. l'abbé Couillard Després nous parcourons la vie toute d'honneur et de labeur de Couillard.

ÉTUDE CRITIQUE DE NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE.---Montréal bureaux de l'A. C. J. C., 1075, rue Rachel-Est, 1913.

Que vaut le système scolaire de la province de Québec ? Tous les éléments de la réponse sont dans ce volume. On y trouvera ni portrait flatté ni caricature, mais une photographie honnête qui reproduit les traits naturels avec les grains de beauté et les verrues. Connaissez-vous bien notre question scolaire ? Pouvez-vous juger de la valeur des arguments qu'apportent ceux qui en parlent ? Lisez ce volume. Vous serez surpris de tout ce qu'on y découvre.

Henry Wayland Hill.---THE CHAMPLAIN TRECENTENARY, 1913.

M. Hill raconte dans ce magnifique volume profusément illustré les fêtes qui ont eu lieu l'été dernier dans l'état de New-York à l'occasion des fêtes du tricentenaire de Champlain.

L'abbé Joseph Saint-Denis.--- LE JEUNE SERVANT DE LA MESSE BASSE ET CHANTÉE. Chambly 1913.

Le nom de l'auteur et le titre de cet opuscule en disent assez et le contenu et la valeur.

J. Castel Hopking.---"FRENCH CANADA AND THE ST-LAWRENCE HISTORIC, PICTURESQUE AND DESCRIPTIVE." Published by the John C. Winster Co., Philadelphia, 1913.

John A. McDonald.---TROUBLES TIMES IN CANADA, Toronto, 1913.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE.---Étude critique de notre système scolaire. Congrès des Trois-Rivières, les 28, 29, 30 juin et 1er juillet 1913." Montréal, bureaux de l'A. C. J. C. 1913.

Les journaux ont beaucoup parlé du congrès de Trois-Rivières. Mais quels sont ceux qui prennent la peine de conserver les journaux. On trouvera dans ce livre toutes les études soumises au Congrès de Trois-Rivières.

ALMANACH FRANÇAIS DE L'OUEST CANADIEN, 1913. Troisième

année. Publié avec l'approbation de S. G. Mgr L. P. A. Langevin, O. M. I., archevêque de Saint-Boniface. Maurice Dumousseau, éditeur-propriétaire, St-Boniface, Manitoba.

On trouve reproduit dans cet Almanach une notice sur la Rivière-Rouge, dans le territoire de la Baie d'Hudson, publiée à Montréal en 1843. Cette brochure est rarissime.

NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL de la Commission de Géographie du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1910" (Traduit de l'anglais). Ottawa, imprimé par C.-H. Parmelee, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1913.

Ce rapport contient une étude de M. James White, secrétaire de la Commission de Géographie du Canada, sur les noms des endroits dans la province de Québec. M. White donne crédit à MM. P.-G. Roy et Eugène Rouillard pour un bon nombre de ses renseignements.

SAINT-LOUIS DE COURVILLE, 1913. Très intéressant bulletin paroissial publié par le curé de Saint-Louis de Courville, M. l'abbé S. Bélanger. Le Sacré-Coeur fait des merveilles dans cette pieuse paroisse.

L'ALMANACH DU SACRÉ CŒUR POUR 1914. St-Sauveur de Québec, 1914.

Pieuse publication dûe au zèle et au talent du R. P. Lelièvre, l'apôtre du Sacré-Cœur.

LOUIS VEUILLOT, le catholique, conférence donnée à l'Université Laval, à Montréal, le 25 novembre 1913, par le Révérend Père Louis Lalande, de la Compagnie de Jésus. Arbour et Dupont, imprimeurs-éditeurs, 240, rue Lagauchetière-Est, 1913.

LES ÉPIS, poésies fugitives et petits poèmes, par Pamphile LeMay, Montréal, La Cie J.-Alfred Guay, 5 Notre-Dame Est, 1913.

Ce livre renferme des scènes de la vie canadienne, des tableaux du terroir et des pièces d'un accent chrétien vrai et profond. L'auteur y a réuni d'anciens vers et des pièces inédites.

EAUX FORTES ET TAILLES DOUCES, par Henri d'Arles, Québec, Laflamme et Proulx, éditeurs, 1913.

Pour les empêcher de se perdre oubliés, enterrés dans la masse énorme des journaux et des revues, M. Henri d'Arles a recueilli cer-

tains de ses articles, quelque-unes de ses conférences, tels ou tels extraits de sa correspondance. Il en fait un volume attrayant. Il y a un peu de tout dans ces trois cents pages. Le nouveau livre de M. Henri d'Arles jouira, nous n'en avons aucun doute, d'un accueil sympathique de tous ceux qui aiment le beau et le bon.

MÉMOIRE présenté à Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, par la Chambre de Commerce de Beauceville, 1914.

Ce mémoire traite des inondations de la rivière Chaudière, à la Beauce. Il suggère les moyens à employer pour prévenir ces désastreuses inondations.

THE PROBLEM OF AGRICULTURAL CREDIT IN CANADA, by H. Michell, The Jackson Press, Kingston, 1914.

Il est beaucoup question dans cette brochure des Caisses Populaires de la province de Québec. M. Michell fait l'éloge du fondateur des Caisses Populaires, M. Alphonse Desjardins, de Lévis.

THE FISHERIES OF THE PROVINCE OF QUÉBEC. Part I. Historical Introduction, by E. T. D. Chambers, special officer Fish and Game Branch, Published by the Department of Colonization, Mines and Fisheries of the Province of Quebec, 1913.

LES PÊCHERIES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. 1^{ère} partie. Introduction historique, par E. T. D. Chambers, officier spécial du service de pêche et de chasse. Publié par le ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries de la province de Québec (traduction) 1913.

Dans sa dédicace à l'honorable M. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries de Québec, M. Chambers, écrit :

“ L'appréciation juste de ce que les pêcheries commerciales du Saint-Laurent ont pu être pour Québec depuis deux siècles ne sera pas un travail inutile si elle a pour effet de faire rechercher les causes du développement défectueux de cette ressource, et pourquoi cette richesse de la mer n'a pas été exploitée d'une manière plus complète-riche qui sollicite presque en vain, malgré toutes les perspectives les plus séduisantes qu'elle offre de profits lucratifs, la mise en œuvre du capital du courage et de l'industrie. ”

Le livre de M. Chambers nous fait voir la bravoure des premiers

colons du pays s'éloignant de Québec et de Montréal, au risque de tomber aux mains des Iroquois, pour se livrer à l'industrie de la pêche. Le livre est rempli de gravures et d'autographes précieux. Espérons que la seconde partie de cet excellent ouvrage paraîtra bientôt.

R. R. Odoric M. Jouve, O. F. M., "LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE." Québec, 1913.

Le Père Gabriel de la Ribourde fut l'un des quatre religieux qui vinrent reprendre, au Canada, les travaux apostoliques interrompus depuis plusieurs années.

Le travail du Père Odoric sur le Père de la Ribourde est un des chapitres de l'histoire des Récollets au Canada que le savant religieux nous donnera avant longtemps.

Laure Conan, AUX CANADIENNES. La Cie d'Imprimerie Commerciale, Québec—1913.

Laure Conan s'adresse aux femmes et aux filles canadiennes et leur dit ce qu'elles peuvent et ce qu'elles doivent faire pour aider à enrayer le mal causé par l'alcoolisme.

A celles qui disent tristement nous ne pouvons rien, nous n'avons aucune influence, Laure Conan cite ces lignes d'un publiciste français : "Je vois à la tribune du Luxembourg d'éloquents sénateurs vieilliss dans la politique, renommés dans la littérature ; ils sont écoutés avec attention, la foule se presse pour les entendre ou seulement pour les voir, et leurs paroles, à peine tombées de leurs lèvres sont portées, par les journaux, aux quatre coins de la France. Ce sont bien là des hommes influents. Dans le jardin, sous leurs fenêtres, d'obscures mères de famille, de pauvres bonnes d'enfants, en ravaudant des bas, adressent aussi des discours aux bambins qui, autour d'elles, jouent à la balle. L'histoire n'en a cure, et cependant avec toute la révérence due à nos hommes d'État, ces femmes par leur vulgaire parole, exercent plus d'influence, plus de persuasion qu'eux. On les aime et on les croit. Nos grands orateurs peuvent-ils porter sur eux un tel jugement ? Aussi contribuent-ils bien moins à former les idées en France que ces obscures personnes."

Et Laure Conan ajoute : "Femmes, si l'on pouvait donc vous apprendre ce que vous valez, ce que vous pouvez !"

QUESTIONS

Il y a eu autrefois dans les limites de la cité de Québec un fief noble connu sous le nom de fief du Sault-au-Matelot. Ce fief était-il à la haute ou à la basse ville ? Pourriez-vous m'en donner les limites approximatives ?

QUÉBEC

--- Sous le régime français, quelques-unes de nos familles canadiennes furent anoblies. Où trouverais-je une liste de ces familles ? Les descendants de ces anoblis ont-ils le droit de porter leurs titres de noblesse ?

ARISTO

--- En 1746, la France envoyait une flotte importante, sous le commandement du duc d'Anville, pour reprendre Louisbourg aux Anglais. Peu après l'arrivée de cette flotte à Chibouctou, une fièvre pestilentielle se mit parmi les soldats et les marins et un grand nombre succombèrent. Le duc d'Anville succomba le 27 septembre 1746, à une attaque d'apoplexie, causée par l'inquiétude et le chagrin que lui occasionnèrent les malheurs qui s'acharnaient sur son expédition.

Le corps du duc d'Anville fut-il ramené en France ou inhumé à Chibouctou ?

ACADIEN

--- Un des frères du grand Napoléon, le roi Joseph, ancien souverain de Sicile et d'Espagne, n'a-t-il pas habité sur les frontières du Canada après la chute de l'empire ? Il me semble avoir vu quelque part que l'ex-roi Joseph contribua à la fondation du "Courrier des États-Unis", afin de répandre l'idée napoléonienne et aider Napoléon II à prendre le gouvernement de la France.

ZIO

--- Je vois dans un ouvrage récent que le duc de Montebello, membre de la chambre des députés, fils du maréchal Lannes, visita le Canada en 1828 ou 1829, muni de lettres d'introduction de Lafayette. Le nom de Lafayette ne devait pourtant pas être un gros talisman au Canada en 1828. Le récit du voyage du duc de Montebello au Canada a-t-il été publié ?

BIBLIO

Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse

(Suite de la livraison de janvier)

Elle paraissait toute enflammée, et ainsi que cela est arrivé parfois à des saints personnages approchant de la sainte table, son corps lui-même se ressentait de son âme. C'était un fait tellement connu dans tout le village que plusieurs femmes, dès que le signal de la messe était donné, s'empresaient de se rendre à la chapelle, afin d'être plus proches de Catherine quand elle prierait, et elles avouaient que se trouvant ainsi rapprochées d'elle et même à son seul aspect elles se sentaient enflammées du désir d'aimer Dieu et de le recevoir dignement.

Cette vie que Catherine menait chez elle lui fit trouver le moyen de se livrer à la piété au dehors et dans les forêts avec une ardeur non moins grande. Etant donc partie pour la chasse avec les autres sauvages, suivant leur coutume, elle commença par se fixer un temps pour la prière et le travail, comme si elle eût été non dans la forêt avec des sauvages, mais dans un couvent avec des vierges consacrées à Dieu, puis elle choisit un lieu secret où elle pût sur les bords du fleuve s'occuper plus librement de Dieu sans compagnie, sans témoins. Le sujet de sa méditation de chaque jour était le crucifix dont elle avait gravé le signe sur l'écorce d'un arbre. Elle commençait par prier longtemps seule avant le jour, puis quand le jour était levé elle priait avec tous les autres. Pendant que tous les hommes étaient partis pour la chasse, elle passait tout le jour à travailler, à couper le bois, à porter l'eau, à préparer la nourriture qu'elle ne prenait le plus souvent elle-même qu'après le coucher du soleil. Vers le soir elle regagnait sa solitude tant par amour pour la prière que dans le désir de châtier son corps. Là, après avoir prié avec d'abondantes larmes devant la croix qu'elle avait formée sur un arbre, elle se flagellait, puis de retour dans sa cabane, si on lui offrait quelques mets agréables au goût, elle y répandait en secret de la cendre, saisissant toujours l'occasion quand elle se présentait, de souffrir quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ et de dompter sa chair. C'est pour la même cause que, s'il lui fallait aller au loin chercher des vivres, autant que cela lui était possible, elle allait seule en avant ou en arrière de ses compagnons de route, soit pour s'occuper de Dieu seul pendant le chemin, soit pour souffrir en marchant pieds nus dans la neige ou la glace après avoir ôté ses chaussures.

C'était par ces vertus que Dieu disposait Catherine à un rude combat qu'il lui fit bientôt soutenir afin de la faire triompher. Sa cousine essaya à son tour de gagner ce que ses proches n'avaient pu autrefois obtenir d'elle dans son pays, à savoir de lui persuader de se marier, moins dans l'intérêt de Catherine que dans le sien ; cette femme si ambitieuse ne se doutait pas que celle qui était si haut placée dans l'estime de tous ne vint à trouver un parti distingué. Un jour elle lui adressa la parole et lui dit : " Ma très chère sœur, j'ai été bien aise de te voir arriver ici, parce que cela nous donnait l'occasion d'être quelquefois ensemble, il ne pouvait rien m'arriver de plus agréable, mais maintenant je me réjouis d'autant plus que je te vois à cause de ta vertu agréable à Dieu et aux hommes, il ne me reste plus qu'une chose à désirer, c'est qu'à l'exemple des autres femmes de ton âge, tu veuilles bien pourvoir à ton avenir et au nôtre. "

Catherine comprit tout de suite la pensée de sa parente et rejeta non sans quelqu'indignation cette proposition artificieuse, mais comme elle avait un caractère doux et très délicat, et ne voulait pas la contredire sur le coup, elle dissimula en quelque sorte, et même la remercia de la sincère bienveillance qu'elle lui témoignait et ajouta que dans une chose d'aussi grande conséquence il fallait délibérer à loisir. C'est ainsi que la généreuse fille se débarrassa de sa parente et se raffermir bientôt après avec plus d'énergie dans la résolution de conserver sa virginité et de la consacrer à Dieu.

Elle allait quelquefois faire un tour à Montréal, une ville du Canada, voisine du village de Saint-François-Xavier, et elle voyait dans l'hôpital de saintes filles servir les malades avec une charité et une modestie admirables. S'étant informée qui elles étaient, elle apprit que c'était des vierges consacrées à Dieu. Elle considéra cet institut et l'aima, et comme elle était habituée à entreprendre tout de suite ce qu'elle voyait ou entendait citer comme digne de louange, elle résolut en elle-même de vouer sa virginité à Dieu, à leur imitation et à leur exemple, et d'avoir pour époux le fils de Marie.

Mais voici qu'un nouveau combat se présente, sa parente revient et lui dit :

" As-tu réfléchi à ce que je te disais dernièrement ?

" J'y ai réfléchi, reprit-elle, et si tu veux que je te reconnaisse et t'aime comme ma parente, ne me tiens plus jamais semblables propos.

" Et d'où te vient ma sœur, cette manière de voir ? Pourquoi cette

aversion pour le mariage, que nos femmes, surtout les plus jeunes, ont coutume de désirer si fortement ? Puisque c'est par lui qu'elles se procurent les vêtements et les aliments dont le corps a besoin ? A-t-on jamais vu une de nos femmes prendre une résolution semblable ? Serais-tu capable toi seule de faire ce à quoi tous les autres n'ont pas même pensé, bien loin de pouvoir le mettre à exécution ? Et puis, ne crains-tu pas les ruses du démon, étant exposée à l'âge où tu es à leurs embûches et à tant de dangers pour ton salut ? Ajoute que mon mari et moi sommes vieux, qui va prendre soin de toi quand nous ne serons plus ? Crois-moi, ma sœur, renonce à ce projet aussi nouveau qu'absurde, continue à suivre le chemin tracé, et par une chose si nouvelle ne t'expose pas aux discours et aux plaisanteries des autres.

Catherine répondit en peu de mots qu'elle ne craignait pas les pièges du démon, parcequ'elle ne se confiait qu'en Dieu, qu'elle ne faisait pas de cas des plaisanteries, parce qu'elle espérait ne rien faire que de louable. Quant à ce qui concernait les nécessités du corps elle chercherait à vivre en travaillant, et quelque peu quelle aurait, elle en aurait toujours assez. "

Cette femme importune ne se contenta pas de cette réponse. Aussi afin de venir à bout de ce qu'elle qualifiait d'entêtement, elle appela à son secours une pieuse femme nommée Anastasie, qui avait sur Catherine l'ascendant d'une mère. Ayant fait à Catherine les mêmes objections auxquelles elle en ajouta d'autres, elle répondit aux instances qu'elle lui faisait, en disant : " Je haïs les noces et je les ai en horreur. " Et sortant aussitôt de chez elle, elle vint trouver le prêtre, lui raconta ce qui s'est passé, se plaint de ces deux femmes, et de ce qu'on ne voulait pas lui laisser la liberté de disposer d'elle-même, de ne servir que Dieu seul et de lui consacrer son corps et son âme. Le Prêtre l'ayant un peu consolée dans ses incertitudes, lui conseilla de ne rien conclure témérairement dans une affaire de si grande conséquence et si nouvelle, de se livrer à la prière avec plus de ferveur dans le but de connaître la volonté divine et de recommander toute cette affaire à la Vierge Marie. Mais elle répondit : " J'ai assez délibéré, voilà longtemps que mon parti est pris sur ce que je ferai. Je me suis consacrée toute entière à Jésus, fils de Marie, je l'ai choisi pour époux et lui seul m'aura pour épouse ". Ayant prononcé ces paroles avec une sainte ardeur qui se reflétait sur son visage, elle venait de se retirer, lorsque parut tout-à-coup Anastasie qui vint à son tour se plaindre de ce que Cathe-

rine ne voulait obéir ni à elle ni à sa sœur. Le Père leur fit à toutes deux des reproches de ce qu'au lieu de louer une si sainte résolution, comme elles l'auraient dû, elles la blâmaient et ne comprenaient pas quelle grâce leur faisait Notre-Seigneur Jésus-Christ de choisir leur parente pour son épouse, pour être la première vierge dans ce pays des sauvages, et de la destiner à être un jour l'honneur et le soutien de ses compatriotes. Ce qu'il dit est vrai, se dit à elle-même Anastasie, et dès lors elle commença à honorer et à encourager Catherine, et elle persuada à sa sœur d'en faire autant, en sorte que Catherine eut toute liberté de suivre la règle de vie qui lui plaisait.

Après être sortie de ce combat pénible, Catherine remercia Dieu avec toute la piété dont elle était capable, et étant enfin maîtresse d'elle-même, elle résolut de nouveau de se consacrer toute entière à Dieu, de mépriser tout le reste, et elle s'élança avec une nouvelle ferveur dans la voie de la perfection.

Il y avait alors, comme nous l'avons raconté au commencement, une remarquable ferveur de piété dans la Mission de Saint-François-Xavier. Comme les Iroquois sont naturellement très courageux, ils faisaient des fruits de pénitence très étonnants, et quoique sachant bien que les péchés de la vie passée étaient effacés par le baptême, comme ils connaissaient par les lumières de la foi la gravité de l'offense commise contre Dieu, les hommes et les femmes se traitaient eux-mêmes avec une pieuse cruauté. Ils étaient habitués à se ceindre les reins avec des ceintures de fer pendant plusieurs jours de la semaine, de se mettre le corps en sang par de fréquentes flagellations, de se rouler dans la neige et de plonger en hiver dans l'eau glacée. Ils avaient tous un désir si ardent d'apaiser Dieu que souvent ils allaient au-delà des bornes. On en trouve la preuve dans ce que fit une amie de Catherine, nommée Thérèse. Pendant une nuit excessivement froide, tandis que les autres, après une longue chasse étaient accablés de sommeil, elle descendit vers le fleuve, et ayant cassé la glace, se plongea le corps dans l'eau, s'y tenant pendant tout le temps qu'elle mit à réciter le chapelet de la Sainte Vierge, puis étant rentrée chez elle au sortir de l'eau, cette femme forte passa le reste de la nuit à laver le linge, ayant sur le dos sa chemise gelée, s'infligeant un supplice d'autant plus dur qu'il était plus long. Elle en fit autant les deux nuits suivantes, donnant ainsi un rare exemple de pénitence et de mortification. Mais sa chair fragile ne put soutenir une si grande ardeur de l'esprit, elle fut aussitôt saisie d'une très forte fièvre qui mit sa vie en péril. (A suivre)